

COLLEGE JULES FERRY
745 RUE DU FAUBOURG DE BETHUNE
59500 DOUAI

MARCHE DE FOURNITURES ET ACHEMINEMENT

GAZ NATUREL

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES

JUIN 2020

ARTICLE 1 : DESIGNATION DES PARTIES

Les deux parties contractantes sont :

D'une part,

- Le Collège Jules Ferry représenté par M RAGUENET STEPHANE Principal

D'autre part,

- Le titulaire du marché désigné ci après

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la **fourniture et acheminement de gaz naturel** nécessaire à l'alimentation en continu et sans altération des besoins du site du Collège Jules Ferry (chauffage quatre logements de fonction). Il comprend cette fourniture, son acheminement et sa livraison jusqu'au compteur client ainsi que l'utilisation du réseau de transport et de distribution dans les conditions standards de livraison.

ARTICLE 3 : ESTIMATION DES CONSOMMATIONS

La consommation annuelle est estimée entre **70 et 90 Mwh**.

ARTICLE 4 : DUREE DU CONTRAT ET MODALITES DE RESILIATION

La durée du marché est établie pour une durée ferme de 24 mois. Soit un début de marché au 01/12/2020 et une fin de marché au 30/11/2022.

La résiliation se fera dans le délai de 2 mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

A la fin du présent marché, aucune interruption de fourniture de gaz naturel ne devra intervenir du fait du changement de titulaire.

ARTICLE 5 : PRIX DU GAZ NATUREL

L'offre est différenciée ainsi :

- Un prix forfaitaire pour la durée du marché au titre de l'abonnement mensuel
- Un prix fixe du Mwh du gaz naturel pour la durée totale du marché.

ARTICLE 6 : DEPOT DES OFFRES

Les offres peuvent être envoyées :

- par voie postale à l'adresse de l'établissement le cachet de la poste faisant foi,
- par voie électronique à l'adresse courriel suivante : intendant.0590068d@ac-lille.fr Ou déposées à la loge de l'établissement ouverte du lundi au vendredi de 8H00 à 17H00.

La date limite de réception des offres est fixée au **04/09/2020 à 17 heures**

ARTICLE 7 : EXAMEN DES OFFRES

Les offres pour être recevables, devront être constituées des éléments suivants :

- Un contrat qui reprend de façon exhaustive, claire et chiffrée les éléments de l'offre proposée
- Les documents justifiant des garanties professionnelles et financières du titulaire (n° SIRET, n°inscription au registre de commerce, extrait Kbis)
- Le présent CCP daté et signé
- Une copie de la police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que le titulaire peut encourir en cas de dommages causés aux tiers dans le cadre de la réalisation du marché
- Une documentation sur les fournitures et prestations présentées.

ARTICLE 8 : VALIDITE ET JUGEMENT DES OFFRES

Les offres devront être valables 7 jours après la date limite de réception. **La réponse pour l'attributaire du marché se fera le 11/09/2020 au plus tard sur le site AJI et par courrier recommandé avec accusé de réception.**

Les critères d'attribution sont les suivants :

- Le prix de la fourniture de gaz (pour un coefficient de pondération de 80 %)

Le prix des prestations est apprécié en termes de tarification unitaire et de coût global de la fourniture de gaz naturel (abonnement et KWh) dans le respect de la TVA qui s'applique à hauteur de 5,5% sur la CTA et 20% sur les autres taxes.

- Le service au client ou valeur technique (pour un coefficient de pondération de 20 %), documents à joindre à l'appel d'offres, dans un mémoire technique.

Le « service au client » proposera notamment :

- Facturation et modalités de paiement :

Le candidat remet un modèle de facture unique contenant la facture proprement dite et son annexe, qui répondront aux exigences prévues au Cahier des charges.

- Accès Internet :

Le candidat précise s'il propose un service d'accès Internet permettant le suivi des consommations et des dépenses. Il en décrit les caractéristiques essentielles (fonctionnalités, copies d'écran, etc.).

- Interlocuteur dédié :

Le candidat met en œuvre les moyens appropriés pour assurer une relation clientèle permanente et de qualité.

A ce titre, il met à disposition un interlocuteur identifié (nom, téléphone, fax et adresse courriel).

Le candidat décrit la relation clientèle assurée par l'interlocuteur identifié (disponibilité, nature des informations et des réponses susceptibles d'être apportées, etc.) ou tout autre moyen

d'assistance (assistance téléphonique spécialisée, visualisation des factures par Internet, etc.).

ARTICLE 9 : MODALITES DE FACTURATION ET DE REGLEMENT :

Les factures afférentes au marché seront établies en un original et 2 copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les noms, n° Siret et adresse du créancier;
- le numéro du compte bancaire ou postal (IBAN + BIC)
- le numéro de téléphone de dépannage
- les coordonnées de l'interlocuteur identifié pour la relation clientèle
- le numéro du compteur gaz et de contrat
- la référence du point de livraison
- Le nouvel index (en m3) et sa date de relève
- L'index de la relève précédente (en m3) et sa date de relève
- la fourniture livrée (en m3)
- La valeur du PCS
- La quantité de KW consommés
- Le prix du KW hors TVA
- le montant hors T.V.A. de la fourniture, terme de quantité, exécutée, éventuellement ajusté ou remis à jour ;
- le montant de l'abonnement, terme fixe
- le montant des taxes et contributions
- le taux et le montant de la T.V.A. et les taxes parafiscales le cas échéant ;
- le montant total TTC des fournitures livrées.

La facturation sera établie mensuellement et sera adressée à l'adresse suivante :

**Collège Jules Ferry
745 rue du faubourg de Béthune
59500 DOUAI
Tél : 03 27 94 41 20**

Les factures seront réglées selon les modalités de paiement précisées dans le tableau ci-dessous :

Modalités de règlement	Paramètres
Moyen de paiement	Prélèvement automatique
Mode de délai de paiement	A émission de facture
Délai de paiement	30 jours
Rythme de facturation	Mensuel

A DOUAI LE 12.06.2020

Le chef d'établissement,

M RAGUENET STEPHANE.

Lu et approuvé
le..... Nom et qualité du soumissionnaire:
Signature